

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE


44

Le nombre de jours au
poste de premier
ministre de Lizz Truss

33,2°C

Record historique de
température
mensuelle enregistrée
à Orthez le 18 octobre

440 millions

Le coût en euro du
prolongement de la
ristourne carburant

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs



Des taux et des actions en hausse

Le dérèglement financier après le dérèglement climatique ? C'est un fait inéluctable, nous assistons au réchauffement de notre planète, avec des records de température pour un mois d'octobre battus cette semaine (33,2°C à Orthez). Beaucoup d'entre nous profitent de cette douceur anormale pour prolonger les loisirs extérieurs, tout en s'interrogeant sur les conséquences néfastes de ce bouleversement sur leur avenir proche ou lointain. Depuis le 13 octobre dernier, avec le rebond des indices boursiers, nous assistons également au changement d'une règle qui dicte sa loi sur les marchés cette année, à savoir des taux longs qui montent et des actions qui baissent. S'agit-il d'une rupture de tendance où simplement d'une éclaircie, au milieu d'un ciel de traîne entre deux perturbations, provoquées par le durcissement monétaire des banques centrales ? Malheureusement, dans un contexte de ralentissement économique et de rhétoriques dures de la Fed et de la BCE, la prudence prévaut à court terme, malgré de bons résultats des sociétés au troisième trimestre.

Un renchérissement des rendements obligataires n'est pas incompatible, avec une progression des bourses mondiales. Historiquement, cela se produit dans des périodes d'accélération de la croissance économique. Dans ce cas, ce sont les valeurs dites « value », composées essentiellement de cycliques et de financières qui tirent les indices, au détriment des valeurs de croissance et défensives. Force est de constater que nous ne sommes pas actuellement dans ce scénario, avec l'annonce, par des membres de la BCE, d'une possible récession en 2023 et d'une contraction du PIB de 1 % en zone euro. En dépit de cette sombre perspective, l'institution monétaire reste déterminée à venir à bout d'une inflation,

révisée à peine à la baisse à 9,9 % en glissement annuel en septembre. Certains membres, connus pour leur ligne dure, pensent même qu'une récession ne résoudrait pas cette problématique de hausses des prix.

Dans cet univers, où les forces contraires s'opposent en permanence, la prudence sélective s'impose. Cela signifie une allocation en actions en bas de fourchette des pondérations autorisées, sur des titres de sociétés de qualité, dont les bénéfices devraient continuer à croître, ou bien résister en 2022 et 2023. Fort heureusement, la liste des entreprises, ayant publié de bons chiffres de revenus ou de bénéfices pour ce trimestre passé est longue : LVMH, Hermès International, ASML, Intuitive Surgical et même Netflix après avoir déçu plusieurs fois précédemment en nombre d'abonnés. Cette bonne surprise, synonyme de retournement à la hausse, a été saluée par une progression journalière du cours de bourse de 14 %. Même si la saison des résultats ne fait que commencer en Europe, les estimations de résultats pour 2022 ont cessé de se dégrader. Toutefois, les réactions positives restent en général modestes, car la véritable inconnue est 2023. Les investisseurs restent méfiants, car la baisse historique des bénéfices par action au cours de ces dernières décennies, en période de récession, est de l'ordre de 30 %. Pour le moment, en attendant la fameuse pause des banques centrales dans leur cycle de remontée des taux directeurs, l'appétit du public se porte sur les fonds obligataires à échéance de maturité moyenne (de 2 à 5 ans). La remontée des rendements sur la dette des entreprises bien notées permet de constituer des portefeuilles diversifiés avec un taux actuariel jusqu'au remboursement de plus de 4 %.

VOS CONTACTS


Axelle RIESI

Responsable des relations partenaires


ariesi@financieredelarc.com


06 58 11 84 85



PERFORMANCE DES MARCHÉS

Nos analyses et convictions

MARCHÉS ACTIONS

CAC 40 Index	6 086,90	3,53%
Euro Stoxx 50	3 492,85	3,88%
S&P 500 Index	3 665,78	-0,11%
MSCI AC World	210,79	0,66%
MSCI Emerging Markets	155,63	1,59%

Source Bloomberg - Période du 13/10/2022 au 20/10/2022

Nous avons connu une belle semaine sur les actions européennes, avec de bonnes nouvelles du côté des entreprises, concernant leurs résultats du troisième trimestre. Ce rebond devrait continuer, à condition que les bonnes publications se poursuivent et que la hausse des taux longs s'arrêtent. En attendant, félicitations à LVMH, Hermès International, ASML et Netflix pour leurs performances opérationnelles.



A. BENOIST-VIDAL

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons augmenté nos liquidités sur nos fonds actions, pour pouvoir profiter des opportunités de marché, en cas de baisse exagérée dans cette phase de contraction. Nous visons les valeurs de croissance, comme probables cibles d'achats d'ici la fin de l'année. Nous maintenons une position réduite sur les valeurs technologiques américaines et favorisons le luxe, ainsi que les financières (position maintenue), la santé et l'énergie.

MARCHÉS DE TAUX

Bund 10 ans	2,40	+11,7 bp
Italie 10 ans	4,75	+7,4 bp
US T-Note 10 ans	4,23	+28,5 bp
Japon 10 ans	0,26	+0,5 bp
Gilt 10 ans	3,91	-28,5 bp

Source Bloomberg - Période du 13/10/2022 au 20/10/2022

À l'instar de la semaine dernière, les rendements obligataires internationaux ont poursuivi leur tendance haussière. Une hausse de 0,75 % du taux directeur de la Fed lors de sa réunion du 2 novembre est désormais actée : c'est d'ailleurs ce que suggèrent plusieurs de ses membres. En Europe, le Conseil européen avance, non sans peine, sur la mise en œuvre de nouvelles mesures au cours des prochaines semaines afin de lutter contre la hausse des prix de l'énergie.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous ne sommes plus exposés sur les dettes périphériques européennes et renforçons le crédit *investment grade* de maturités courtes. Nous avons ôté la protection sur le crédit *high yield* ainsi que notre exposition sur les titres indexés à l'inflation européenne. Nous restons sélectifs sur le crédit *high yield* européens et avons renforcé le crédit émergent.

MATIÈRES PREMIÈRES

WTI crude	85,98	-3,51%
Or	1 636,28	-1,77%
Cuivre	341,05	-0,87%
Argent	18,80	-0,30%
Soja	1 400,00	-0,39%

Source Bloomberg - Période du 13/10/2022 au 20/10/2022

Les cours des matières premières poursuivent leur décrue, si l'on met de côté le jus d'orange (+8 % sur la semaine). Le prix du gaz cède près de 20 % sur la semaine et revient à son niveau d'il y a un an. En cause, la baisse de la demande du fait de réserves de stockage déjà à pleine capacité dans la plupart des pays européens. Cela influe directement sur le prix de l'électricité qui revient à 150€ / MWh après avoir dépassé les 700€ / MWh fin août.



J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous sommes exposés sur les matières premières, notamment dans l'énergie, via les actifs financiers que nous détenons.

TAUX DE CHANGE

EUR-USD	0,9803	0,29%
EUR-GBP	0,8710	0,95%
EUR-JPY	146,96	2,13%
EUR-CHF	0,9826	0,52%
EUR-CAD	1,35	0,02%

Source Bloomberg - Période du 13/10/2022 au 20/10/2022

Le yen franchit le niveau de 150 pour un dollar, un nouveau record depuis 1990. La banque centrale du Japon doit se réunir vendredi prochain pour décider ou non de poursuivre sa politique de taux zéro dans un contexte inflationniste mondial. Une intervention sur le change sans modifier sa politique de taux serait probablement contre-productive. Le gouverneur Haruhiko Kuroda va devoir se montrer inventif pour calmer la dépréciation de sa monnaie.

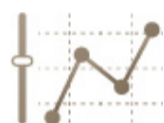


J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons couvert une partie de notre exposition au dollar US à un niveau proche de la parité.

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT
SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union Européenne, fonds diversifié,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponible. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 988 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 1100027.